

De Alliance Ecologique et Sociale- Plus Jamais Ca ! La Réunion,
CGTR, SAIPER, SNE CSEN, SNUIPP-FSU, SNUDI-FO, SUD Education,

Karine LEBON députée de la 2^{ème} circonscription de La [Réunion](#), **Geneviève PAYET**,
députée suppléante de la 7^{ème} circonscription de la Réunion, **Philippe NAILLET**, député
de la 1^{ère} circonscription de La Réunion, **Frédéric MAILLOT**, député de la 6^{ème}
circonscription de La Réunion

Jean-Eudes Dallou, référent de Place Publique Réunion, EELV Réunion,
Association Citoyenne de Saint-Pierre-La Réunion, Attac Réunion, Citoyen pour le Climat
La Réunion, Extinction Rebellion, Greenpeace La Réunion

A Madame Chantal MANES-BONISSEAU, Rectrice de l'Académie de La Réunion.

Copie à Madame Sandrine INGREMEAU, Inspectrice d'académie - Directrice
académique adjointe des services de l'éducation nationale Lycée et Enseignement
supérieur

Copie à Monsieur Michel HOUDU, Inspecteur d'académie - Directeur académique adjoint
des services de l'éducation nationale École et Collège

Copie à Madame Sophe RAT, Coordinatrice académique Sécurité Routière Service SST

Objet : demande d'annulation avant le lundi 23 janvier 2022, jour de reprise des cours
après les vacances d'été austral, du concours d'affiches « ViaCréative », créé en
partenariat entre Total Energie et la seule Académie de la République Française :
l'Académie de La Réunion.

Ile de la Réunion,
mercredi 14 décembre 2022,

Madame La Rectrice,

Le 2 décembre 2022, vous signez et envoyez via Madame l'IA-DAASEN et
Monsieur l'IA-DAASEN EC un courrier à l'attention de tous les chefs d'établissements et
directeurs d'écoles de la Réunion. Ce courrier, transmis à tous les enseignants de l'île, de
l'école primaire jusqu'au lycée, les invitent à participer à la deuxième édition du concours
international de création d'affiches sur la sécurité routière "VIA Créative" « Sur le chemin
de l'école, marchons en toute sécurité ».

Si le choix de campagne est hautement louable compte tenu que près de 40% des
victimes sur les routes réunionnaises entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} septembre 2022 sont des
piétons, malheureusement la cause est entachée par l'origine de son financement : la
fondation Total Énergie représentée par Total Énergie Marketing Réunion.

Madame La Rectrice, nous sollicitons de votre haute bienveillance, l'annulation,
avant le lundi 23 janvier 2022, jour de reprise des cours après les vacances d'été austral,

du concours d'affiches « ViaCréative » créé en partenariat entre Total Énergie et la seule Académie de République Française : l'Académie de La Réunion.

Madame la Rectrice, Total Énergie c'est déforestation, déplacement de populations, destruction d'espaces protégés terrestres en Ouganda, c'est projets destructeurs des fonds, de la faune et de la flore marine en Afrique du Sud, c'est promotion des gaz de schiste et exploitation des sables bitumeux en Amérique du Nord, c'est pollution atmosphérique, c'est destruction du vivant.

Madame La Rectrice, Total Énergie c'est plus de 18,8 milliards de dollars de profits sur le seul premier semestre de 2022, sans avoir payé d'impôt sur les sociétés en France, ni sur son exercice 2019, ni sur son exercice 2020. C'est **5,7 milliards de dollars de bénéfices** au 2e trimestre de l'année 2022, soit plus du double que l'an dernier à la même période.

Madame La Rectrice, en mai 2021, l'[Agence Internationale de l'Énergie](#) appelait à renoncer à tout nouveau projet fossile pour répondre à l'urgence climatique. En août, le GIEC lançait une nouvelle [alerte rouge](#). En septembre 2021, une étude parue dans [Nature](#) concluait que pour respecter l'accord de Paris, il fallait réduire drastiquement l'extraction d'énergies fossiles. Le message est clair, mais les compagnies pétrolières freinent des quatre fers.

Interdite de publicité depuis août 2022, Total Énergie a développé bien avant cette date un lobbying puissant destiné à lui donner une image philanthrope et bienveillante. C'est ainsi qu'avec l'autorisation des autorités éducatives, Total Énergie est entrée dans les écoles via l'opération Livre de l'été dès 2012, puis Planète Énergie trois ans plus tard. Ce dernier proposait, comme pour « ViaCréative », un concours « clé en main » pour les enseignants avec plaquette de présentation et mode d'emploi allant même jusqu'à définir les séances à mettre en œuvre au sein de la classe. D'autres partenariats de ce genre ont d'ores et déjà été mis en place avec l'Académie de la Réunion à l'instar de celui avec l'Association Plastik'Akoz dont les membres fondateurs sont le Crédit Agricole, Mouvement Leclerc, Antenne Réunion, EDF et... SUEZ RV Réunion.

Madame La Rectrice, vous le savez, la publicité est interdite dans l'enceinte de l'école et le service public de l'éducation doit répondre à l'intérêt général et aux missions qui lui sont dévolues en respectant le principe de neutralité dans toutes ses dimensions : neutralité politique, neutralité religieuse, neutralité commerciale ([article L. 511-2](#) du code de l'éducation). Or, le logo de Total Energie apparaît sur tous les documents accompagnants le projet « ViaCréative », qu'ils soient destinés aux enseignants ou aux élèves.

Madame La Rectrice, via ces partenariats et mécénats, ces entreprises qui vivent des énergies fossiles, achètent leur acceptabilité sociale, usent de leur influence pour maintenir le plus longtemps possible un modèle économique sans avenir et sont le bras armé d'une privatisation rampante du service public que nous, qui militons pour une justice sociale et climatique, dénonçons depuis longtemps déjà.

Madame La Rectrice, nous, citoyens réunionnais et/ou membres de votre corps académique, sommes conscients autant que vous l'êtes, nous en sommes sûrs, de l'urgence climatique à laquelle nous sommes confrontés.

Nous sommes autant que vous conscients que l'Éducation au Développement Durable dispensée par l'Académie de Réunion via plus de 24 000 enseignants à près de 115 000 élèves, est un des piliers essentiels pour voir apparaître l'évolution des comportements nécessaire au ralentissement du réchauffement climatique de notre planète. Ce partenariat entre Total Énergie et notre Académie nous paraît aller totalement à l'encontre de ce travail mené dans les classes, alors même que notre île subit depuis plus de 3 mois une sécheresse sans précédent.

C'est pourquoi, Madame la Rectrice, nous vous prions de bien vouloir, courageusement, annuler et refuser tout partenariat ou mécénat avec des partenaires privés responsables de la destruction de la planète sur laquelle vivons nos élèves, nos enfants.

C'est pourquoi, Madame La Rectrice, nous sollicitons donc, aujourd'hui, de votre haute bienveillance, l'annulation du concours d'affiches « ViaCréative » créé en partenariat entre Total Energie et la seule Académie de République Française : l'Académie de La Réunion, avant le lundi 23 janvier 2022, jour de reprise des cours après les vacances d'été austral,.

Madame La Rectrice, nous vous prions de bien vouloir recevoir nos plus respectueuses et écologiques salutations,

Alliance Ecologique et Sociale- Plus Jamais Ça ! La Réunion

CGTR

SAIPER

SNE CSEN

SNUIPP-FSU

SNUDI-FO

SUD Education

Karine LEBON députée de la 2^{ème} circonscription de La Réunion

Geneviève PAYET, députée suppléante de la 7^{ème} circonscription de la Réunion

Philippe NAILLET, député de la 1^{ère} circonscription de La Réunion

Frédéric MAILLOT, député de la 6^{ème} circonscription de La Réunion

Jean-Eudes Dallou, référent de Place Publique Réunion

EELV Réunion

Association Citoyenne de Saint-Pierre- Réunion

Attac Réunion

Citoyen pour le Climat La Réunion

Extinction Rebellion

Greenpeace La Réunion

